

GRAMMAIRE UTILE

**Des leçons de grammaire pour une
bonne préparation...**

Présenté par : Cheikh A. K. D. CAMARA

La phrase et ses constituants

Objectifs : connaître et reconnaître les différents constituants de la phrase pour mieux la rédiger.

Une phrase est une suite de mots organisés selon les règles de la grammaire. Cette suite de mots a un sens. Elle commence par une majuscule et se termine par une ponctuation forte : le point, le point d'interrogation ou le point d'exclamation.

La phrase verbale minimale est composée de deux constituants obligatoires : le **groupe sujet** et le **groupe verbal**. Elle peut aussi être formée d'un **constituant facultatif** : le **complément circonstanciel**.

1. Le groupe sujet (GS)

Le groupe sujet est l'un des deux constituants obligatoires de la phrase. Il indique **qui fait l'action** exprimée par le verbe.

- Le sujet peut être constitué d'un seul mot : un **nom propre**, un **pronom**, un **verbe à l'infinitif**.

Ex. : **Laura** chante. **Elle** chante. **Mentir** est un vilain défaut.

- Le sujet peut être composé de plusieurs mots : un **groupe nominal** ou une **proposition subordonnée**.

ex : **La jeune fille** chante. *La jeune fille* chante. **Qui veut** peut.

2. Le groupe verbal (GV)

Le groupe verbal est le deuxième constituant obligatoire de la phrase. Il indique **l'action faite par le sujet** ou bien **son état**.

Le groupe verbal peut être composé :

- **d'un verbe.**

Ex. : *Laura* **chante**.

- d'un verbe accompagné d'un **complément d'objet direct** ou **indirect**.

Ex : *Laura* **chante de belles chansons**.

Le verbe **chanter** est complété par le groupe nominal COD : **de belles chansons**.

- d'un verbe accompagné d'un **attribut du sujet**.

Ex : *Laura* **est une bonne chanteuse**.

Le verbe d'état **être** est complété par le groupe nominal attribut du sujet : **une bonne chanteuse**.

3. Les compléments circonstanciels (CC)

Il s'agit de mots ou groupes de mots qui peuvent être **supprimés** ou **déplacés**. Ils sont facultatifs.

Les compléments circonstanciels indiquent les **circonstances** dans lesquelles se déroule l'action : le lieu (où?), le temps (quand ?), la cause (pourquoi ?) ou la manière (comment ?).

Ex : **Aujourd'hui**, Laura chante **dans une grande salle**.

L'essentiel

Une **phrase** est composée de **deux constituants**

obligatoires : le **groupe sujet** qui détermine qui fait l'action et le **groupe verbal** qui exprime l'action.

Elle peut aussi être formée d'un **constituant facultatif** : le **complément circonstanciel** qui indique les circonstances dans lesquelles se déroule l'action exprimée par le verbe.

La nature des groupes de mots

Objectif : savoir reconnaître les différents groupes de mots dans une phrase.

Dans une phrase, les mots entrent en relation et forment des ensembles : **les groupes**.

1. Le groupe nominal

Le **groupe nominal** est centré autour d'un nom et de son déterminant, c'est le « **noyau** » (Ex. **Le chat** est parti). Dans ce groupe, le noyau peut être employé seul ou être complété par d'autres mots qui apportent des informations supplémentaires sur le nom.

Le nom-noyau peut être accompagné :

- **d'un ou plusieurs adjectifs qualificatifs** :

Ex. Le **beau** chat **noir** est parti.

- de **groupes prépositionnels**.

Ex. : Le chat **de Paul** est parti.

- d'un **groupe verbal**.

Ex.: Le chat, **qui appartient à Paul**, est parti.

2. Le groupe verbal

Le **groupe verbal** est centré autour du verbe (Le chat **mange** la souris). Le verbe constitue le noyau de la phrase auquel on ajoute d'autres mots ou groupes de mots.

Le groupe verbal peut être accompagné :

- d'un **groupe nominal**.

Ex. : Paul voit **une souris**.

- d'un **groupe prépositionnel**.

Ex. : Paul parle **de Marie**.

- d'un **groupe verbal** qui dépend du noyau, une **proposition**.

Ex. : Paul dit **que Marie doit partir**.

3. Le groupe prépositionnel

Le groupe prépositionnel est centré autour d'une préposition :

Après ton départ, Paul a rejoint Marie.

La préposition (**à, de, par, pour, sans, en, vers, sous...**) doit être accompagnée :

- d'un **groupe nominal**.

Ex. : **Avant ton départ**, j'ai fermé la maison.

- d'un **verbe à l'infinitif**.

Ex. : Paul vient **pour manger**.

Ainsi, on peut décomposer certains groupes de mots en plusieurs petits groupes emboîtés.

Ex : Paul **mange un gâteau à la crème**.

Mange un gâteau à la crème = groupe verbal;

Un gâteau à la crème = groupe nominal;

À la crème = groupe prépositionnel.

L'essentiel

Il existe **plusieurs natures de groupes de mots** : le groupe nominal, le groupe verbal, le groupe prépositionnel.

Leur nom dépend du nom autour duquel ils sont centrés, c'est le **noyau** du groupe.

Ces différents groupes s'emboîtent les uns dans les autres pour créer une phrase plus ou moins longue. Certains d'entre-eux sont plus essentiels que d'autres.

La nature des mots invariables

Objectifs : connaître les différentes classes des mots invariables et leur emploi.

1. Règle générale

Les mots invariables ne changent ni en **genre** (féminin/masculin), ni en **nombre** (singulier/pluriel), ni en **personne**. Ils se répartissent en cinq familles de mots en fonction de leurs caractéristiques.

2. Nature des mots invariables

a. Les prépositions

Les **prépositions** permettent de **relier** un nom, un groupe nominal, un pronom, un infinitif ou encore un adverbe à un autre mot.

Les prépositions sont : **à, de, en, pour, dans, chez, avec, sans, sous, sur, malgré, entre, au-dessus, au-dessous, avant, après, derrière, devant, depuis, sauf, pendant...**

Pour se souvenir des principales prépositions, on peut utiliser l'astuce suivante : Adam part pour Anvers avec deux cents sous.

Ex. : La voiture **de** Jacques est **dans** un état déplorable. Il doit l'amener **chez** le garagiste.

*Il court **devant** nous.*

*Elle écrit **avec** une plume ancienne.*

b. Les adverbes

Les **adverbes** précisent le sens d'un verbe ou d'un adjectif et peuvent être supprimés sans gêner le sens de la phrase.

Il existe de nombreux adverbes. Beaucoup se forment sur des adjectifs qualificatifs au féminin auxquels on ajoute le suffixe **-ment**.

Ex. : Anthony est **très** grand.

Marie chante **délicieusement**.

c. Les conjonctions de coordination

Les **conjonctions de coordination** servent à **relier** des mots ou des groupes de mots de même fonction dans la phrase.

La liste est généralement connue : **mais, ou, et, donc, or, ni, car**.

Ex. : Tu peux choisir de partir en Bretagne **ou** en Provence, **mais** sache que le climat n'est pas comparable **et** que les activités praticables ne sont **donc** pas les mêmes !

d. Les conjonctions de subordination

Les **conjonctions de subordination** permettent de **relier** une proposition **subordonnée** à une proposition **principale**.

Les principales conjonctions de subordination sont : **que, quand, lorsque, si, comme, puisque**.

Ex. : Je vois **que** tu as encore mis ce pull affreux !

Comme il est très intelligent, Pierre sait s'adapter à toutes les situations.

Si tu le voulais, tu pourrais gagner ce prix.

e. Les interjections

Les **interjections** servent à rendre l'énoncé plus vivant en imitant l'oral et en exprimant des sentiments forts (colère, douleur, admiration, par exemple).

Ex. : **Aïe** ! *Tu m'as fait mal.*

Ouste ! *Je ne veux plus vous voir ici !*

L'essentiel

Il existe cinq classes de mots invariables : les **adverbes**, les **prépositions**, les **conjonctions de coordination**, les **conjonctions de subordination** et les **interjections**. Les mots invariables ne changent jamais de forme.

La plupart d'entre eux jouent un rôle précis dans l'énoncé.

La nature des mots variables

Objectif : connaître les différentes natures de mots variables pour mieux comprendre leurs rôles.

Les classes grammaticales se divisent en deux catégories : les classes de mots variables et les classes de mots invariables. Les mots dits variables changent en genre (masculin/féminin) ou/et en nombre (singulier/pluriel). Il existe cinq classes de mots variables.

1. Les déterminants

Les déterminants se placent avant le nom. Ils indiquent son genre, son nombre et différentes nuances (démonstration, possession).

Les déterminants sont :

● **Les articles**

- les articles définis : *le, la, les* (ex. : **le** livre);
- les articles indéfinis : *un, une, des* (ex. : **des** maisons);
- les articles partitifs : *du, de la, des* (ex. : **du** lait).

● **Les déterminants démonstratifs** : *ce, cet, cette, ces.*

Ex. : **cette** raison.

● **Les déterminants interrogatifs** et **les déterminants exclamatifs** : *quel, quelle, quels, quelles.*

Ex. : **Quelle** heure ? **Quel** idiot !

● **Les déterminants possessifs** : *mon, ma, mes ; ton, ta, tes...*

Ils varient non seulement en genre et en nombre mais aussi en

personne (selon le possesseur).

Ex. : ***ma** chaise* (1^{re} personne du singulier);

Ex. : ***leurs** livres* (3^e personne du pluriel).

• Les déterminants numéraux

Il en existe deux sortes : les **cardinaux** (*deux, quatre...*) et les **ordinaux** (*premier, cinquième...*).

Ex. : *Début juillet, les **premiers** vacanciers arrivent sur les côtes de France.*

*Le voyage en train a duré **quatre** heures.*

Remarque : Attention aux déterminants numéraux cardinaux **vingt** et **cent**, quand ils sont multipliés et qu'ils ne sont pas suivis par un autre nombre : ils prennent alors un **s**.

Ex. : *quatre-vingts ; huit cents.*

• Les déterminants indéfinis

La plupart des déterminants indéfinis varient en genre, sauf certains qui ont la même forme au masculin et au féminin (*plusieurs, quelque, même...*).

Ex. : ***aucun** mot/**aucune** parole,
plusieurs garçons/**plusieurs** filles.*

Une partie des déterminants indéfinis s'accorde en **nombre** (*même, certain, quelque, autre...*).

Ex. : *Ils ont les **mêmes** goûts, la **même** voiture,
les **mêmes** habits...*

D'autres n'ont qu'une **seule forme au singulier** (*chaque, nul, aucun...*) ou **au pluriel** (*plusieurs, différents...*).

Ex. : ***Chaque** navire avait à son bord un équipage de cinq personnes.*

***Plusieurs** élèves manquent à l'appel.*

2. Les noms

Les **noms** désignent les objets et les êtres qui nous entourent, les sentiments et les idées que nous ressentons. Ils varient en genre (masculin/féminin) et en nombre (singulier/pluriel).

Ex. : *un **livre**/des **livres**.*

Ex. : *un **maître**/une **maîtresse**.*

3. Les pronoms

Les **pronoms** remplacent le nom. Ils varient selon la personne, le genre et le nombre.

Les pronoms sont :

– les **pronoms personnels** : *je, tu, il/elle, nous, vous, ils/elles; le,*

la, lui... (Ex. **Il me** parle, **je lui** réponds.)

– les **pronoms démonstratifs** : ce, cet, cette, cela, ceci,... (Ex. : Je préfère cette robe à **celle-ci**.)

– les **pronoms possessifs** : le mien, le tien, le sien... (Ex. : Passe-moi ton livre, je te prête **le mien**.)

– les **pronoms relatifs** : qui, que, quoi, dont, où,... (Ex. : L'homme **qui** passe là-bas, est mon frère).

– certains **pronoms interrogatifs** : quel, lequel, laquelle... (Ex. : **Laquelle** vient avec moi ?)

– les **pronoms indéfinis** : chacun, tout, rien...(Ex. : **Chacun** fera ce qu'il voudra./**Chacune** d'elles prit sa part.)

4. Les adjectifs qualificatifs

Les **adjectifs qualificatifs** prennent le genre et le nombre du nom qu'ils accompagnent.

Ex. : Le **petit** chat est parti.

Cette table est **grande**.

5. Les verbes

Les **verbes** varient en personne (1^{re}, 2^e, 3^e), en nombre, en temps (imparfait, passé simple, présent, futur...) et en mode (indicatif, subjonctif, impératif, infinitif, gérondif ou participe).

Ex. : Je **danserai** (indicatif futur).

Danser (infinitif présent).

Qu'elles **dansent** (subjonctif présent).

Attention : Certains mots peuvent avoir plusieurs natures. Ils se ressemblent beaucoup mais ils n'ont pas le même sens dans la phrase.

Ex. : **joueur** (adjectif qualificatif) et **un joueur** (nom),
dîner (verbe) et **le dîner** (nom),
trois (déterminant) et **le trois** (nom).

L'essentiel

Cinq natures de mots sont variables, le plus souvent en genre et en nombre : les déterminants, les noms, les pronoms, les adjectifs qualificatifs et les verbes.

Reconnaître ces différentes natures permet de les orthographier correctement et de mieux comprendre le rôle joué par ces classes de mots.

La phrase verbale et la phrase non verbale

Objectifs : reconnaître les phrases verbales et les phrases non verbales et savoir opérer la transformation d'un type de phrase à l'autre.

1. La phrase verbale

On appelle phrase verbale une phrase qui s'organise autour d'un verbe. On appelle ce verbe le **noyau** de la phrase.

Ex. : *Il **a neigé** aujourd'hui.*

Une phrase verbale peut comporter plusieurs noyaux verbaux.

Ex. : *Il **a neigé** aujourd'hui, mais la météo **annonce** qu'il **fera** beau demain.*

2. La phrase non verbale

On appelle phrase non verbale une phrase qui est organisée autour d'autres éléments que le verbe. Son noyau peut être de **différentes natures**.

- **Un nom**

On parle alors de **phrase nominale**.

Ex. : ***Inondations** terribles en Bretagne.*

- **Un adverbe**

Ex. : ***Vraiment ? Non !***

- **Un adjectif**

Ex. : ***Impossible** de croire une chose pareille !*

- **Une interjection**

Ex. : ***Stop ! Ouste !***

Remarque : La phrase non verbale est souvent utilisée dans les articles de journaux. En exprimant de façon plus dense le sens porté par la phrase verbale, elle permet en effet de frapper l'attention du lecteur.

3. L'utilisation

Pour transformer une phrase verbale en phrase non verbale (ou l'inverse), il faut changer la nature de son noyau, tout en conservant le plus grand nombre d'éléments de la phrase initiale.

- **Pour créer une phrase nominale** à partir d'une phrase verbale, on peut chercher un nom de la **même famille** que le verbe-noyau et transformer la nature des autres mots.

Ex. : Le maillot jaune **a chuté** gravement dans le col.

Grave **chute** du maillot jaune dans le col.

- **Pour créer une phrase verbale** à partir d'une phrase nominale, on cherche un verbe de la **même famille** que le nom-noyau, éventuellement on transforme les adjectifs en adverbes.

Ex. : Brillante **victoire** de l'équipe de France.

L'équipe de France **a vaincu** brillamment.

- Dans les autres cas, on ajoute simplement un verbe en veillant à ce qu'il soit adapté au contexte.

Ex. : Ici ! **Viens** ici !

L'essentiel

Une phrase n'a pas obligatoirement besoin d'un verbe pour avoir un sens, même si c'est souvent le cas. Il existe donc des **phrases verbales**, mais aussi des **phrases non verbales** qui ont pour noyau un autre élément que le verbe. Il s'agit généralement d'un nom.

On peut souvent transformer une phrase verbale en phrase non verbale et inversement.

L'accord des adjectifs de couleur

Objectif : améliorer son orthographe et mieux comprendre l'origine des mots.

1. Définition

Les adjectifs qualificatifs « qualifient » un nom, c'est-à-dire **qu'ils le caractérisent en donnant une information sur ce nom**.

Ex : un chat **gris** = un chat qui a la particularité d'être **gris**.

Les adjectifs qualificatifs **s'accordent en genre** (masculin ou féminin) **et en nombre** (singulier ou pluriel) avec le nom qu'ils qualifient.

Les adjectifs de couleur se divisent en deux grandes catégories, seuls les adjectifs de la première catégorie s'accordent.

2. Adjectifs de couleur qui ne désignent pas une chose à l'origine

Il s'agit des adjectifs qui désignent seulement une couleur et non pas une chose à l'origine de la couleur (fleur, pierre précieuse...).

a. La couleur est exprimée par un seul adjectif

Dans ce cas, et **dans ce cas seulement**, l'adjectif de couleur s'accorde en genre et en nombre.

Ex : des horizons **bleus** (masculin, pluriel),
des portes **bleues** (féminin, pluriel).

b. La couleur est exprimée par deux adjectifs

Il s'agit de préciser, de **nuancer une couleur**. Même si l'un des deux adjectifs ne désignent pas directement une couleur, c'est le regroupement des deux adjectifs qui indiquent une couleur précise. Dans ce cas, aucun des deux adjectifs ne s'accordent.

Ex : des chapeaux **vert foncé**,
des robes **rouge vif**.

3. Noms de choses utilisés comme adjectifs

Certains adjectifs de couleur sont, à l'origine, des noms communs désignant des choses. Ces choses présentant une couleur particulière et caractéristique, il est d'usage d'utiliser le nom de cette chose pour désigner la couleur.

Ex : des pantalons **cerise** = de la couleur de la cerise,
des chaises **marron** = de la couleur du marron,
des chaussures **orange** = de la couleur de l'orange.

Ces adjectifs de couleur sont invariables, ils ne s'accordent jamais.

Cinq exceptions sont considérés comme de véritables adjectifs qualificatifs et s'accordent :

rose, pourpre, mauve, fauve, écarlate.

Ex : des chemises **roses**.

L'essentiel

Il y a **deux catégories d'adjectifs de couleur** : ceux qui, à l'origine, ne désignent pas une chose et ceux qui désignent une chose qui donne son nom à la couleur (cerise, marron...).

Seuls s'accordent en genre et en nombre les adjectifs de la première catégorie lorsqu'ils sont employés seuls et **cinq exceptions** appartenant à la deuxième catégorie.

L'accord des adjectifs numéraux cardinaux

Objectif : améliorer l'orthographe des adjectifs numéraux cardinaux à l'écrit, et bien faire les liaisons à l'oral.

1. Définition

Les adjectifs numéraux cardinaux servent à écrire en toutes lettres les chiffres (1, 2, 3, 15, 100, etc.).

Il ne faut pas confondre les adjectifs numéraux cardinaux

avec les adjectifs numéraux ordinaux, qui désignent un ordre (premier, deuxième, quinzième, etc.).

2. Règles d'accord

Les adjectifs numéraux cardinaux sont **invariables**.

Ex. : Les **quatre** chevaux gambadent dans le pré.

a. Deux exceptions : « vingt » et « cent »

Il y a deux exceptions : **vingt** et **cent**, qui prennent un **-s** dans les cas suivants :

- **vingt**
Dans le chiffre « quatre-vingts », il prend un **-s** s'il n'est suivi par aucun autre chiffre, sinon il n'en prend pas.
Ex. : Il reste quatre-vingts kilomètres à parcourir.
Il reste quatre-vingt-un kilomètres à parcourir.
- **cent**
Il prend un **-s** lorsqu'il est multiplié et qu'il n'est suivi par aucun autre chiffre.
Ex. : Deux cents personnes sont venues au concert.
Deux cent cinquante personnes sont venues au concert.
Attention !
Dans les dates, **vingt** et **cent** ne s'accordent jamais :
Ex. : L'année mille huit cent.

b. « Mille »

Comme tous les adjectifs numéraux cardinaux, « mille » est invariable. Cependant, il est bon de rappeler que **millier**, **million** et **milliard** sont des noms communs et, qu'à ce titre, ils s'accordent.

Ex. : Des milliers de manifestants.

L'essentiel

Les adjectifs numéraux cardinaux sont tous invariables sauf « vingt » dans « quatre-vingts » (suivi d'aucun chiffre) et « cent » lorsqu'il est multiplié et suivi d'aucun chiffre.

L'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire avoir

Objectif : maîtriser les règles d'accord du participe passé, mode impersonnel, lorsqu'il est conjugué avec l'auxiliaire *avoir*.

1. Les règles d'accord

Le participe passé conjugué avec l'auxiliaire **avoir** ne s'accorde jamais avec le **sujet**.

Ex. : **Elles** ont vendu leurs vieux livres.

Il s'accorde en genre et en nombre avec le **COD** si celui-ci est placé avant le verbe.

Ex. : Les livres **qu'elles** ont vendus sont vieux.
COD (= les livres)

2. Les différents cas d'accord avec le COD

a. Le COD est un pronom personnel

Lorsque le COD est un **pronom personnel** comme *l', le, la, les ; me, te ; nous, vous...*, le participe passé s'accorde avec celui-ci.

Ex. : Ces livres, elles **les** ont vendus lors d'une brocante.
COD (= les livres)

Cette voiture, il **l'**a choisie tout seul.
COD (= la voiture)

b. Le COD est un pronom relatif

Lorsque le COD est le **pronom relatif** *que* (ou *qu'*), le participe passé s'accorde avec celui-ci.

Ex. : J'ai acheté l'un des livres **que** Marion et Sophie
COD (= les livres)
ont vendus à la brocante.

La voiture **qu'il** a choisie est très belle.
COD (= la voiture)

c. Les phrases interrogatives et les phrases exclamatives

Lorsque, dans les phrases **interrogatives** et **exclamatives**, l'interrogation ou l'exclamation porte sur le COD, on accorde la participle passé avec celui-ci.

Ex. : **Quels livres** ont-ils achetés ?
COD
Quelle belle voiture a-t-il choisie !
COD

Difficultés

Les pronoms *me, te, nous, vous* peuvent être **COI** ; il ne faut donc pas les confondre avec les **COD**.

Ex. : Ils **nous** ont parlé.
COI

Pour éviter la confusion, il est possible de transformer la phrase en remplaçant le complément d'objet après le verbe. On retrouve alors la **préposition** introductrice du **COI**.

Ex. : Ils **nous** ont parlé. « Ils ont parlé **à nous**. »
COI COI

L'essentiel

Le participe passé conjugué avec l'auxiliaire *avoir* ne s'accorde jamais avec le **sujet**.

Il s'accorde en genre et en nombre avec le **COD** si celui-ci est placé

avant le verbe.

Le COD placé avant le verbe peut être un pronom personnel ou un pronom relatif.

Dans les phrases **interrogatives** et **exclamatives**, on n'accorde le participe passé avec le COD que si l'interrogation ou l'exclamation porte sur celui-ci.

Il faut prendre garde à ne pas confondre **COD** et **COI** : on peut remplacer le complément d'objet précédé d'une préposition après le verbe.

L'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire être

Objectif : maîtriser l'accord du participe passé des verbes construits avec l'auxiliaire être.

Lorsqu'il est employé avec l'auxiliaire **être**, le participe passé s'accorde **en genre** et **en nombre** avec le sujet du verbe.

1. Les temps composés

Certains verbes se conjuguent avec l'auxiliaire **être** aux temps composés. Ces verbes n'ont pas de complément d'objet (on les appelle des verbes **intransitifs**).

Ce sont principalement des verbes de mouvement comme *descendre, monter, partir*.

Ex. : *Ils sont descendus.*

Elle était arrivée.

Mais il peut aussi s'agir de verbes **pronominaux** comme *se disputer, se promener, s'éveiller*.

Ex. : *Elles se sont disputées.*

Ils se sont endormis.

Remarque : Il y a quelques cas où le participe passé des verbes pronominaux, comme *se succéder, se suivre, s'enchaîner*, ne s'accorde pas avec le sujet.

Ex. : *Ils se sont succédé de père en fils.*

2. La voix passive

Pour conjuguer un verbe à la **voix passive**, on utilise l'auxiliaire **être** suivi du participe passé.

Ex. : *Elle aime ce garçon timide.* (Voix active.)
Elle est aimée par ce garçon timide. (Voix passive.)
Nous servons le repas. (Voix active.)
Le repas nous est servi. (Voix passive.)

L'essentiel

Lorsqu'il est employé avec l'auxiliaire **être**, le participe passé s'accorde toujours avec le **sujet** du verbe.

L'accord nom-adjectif

1. La règle générale

L'**adjectif** s'accorde **en genre** et **en nombre** avec le nom auquel il se rapporte. Il est généralement placé avant ou après le nom qu'il qualifie.

Ex. : *Une dangereuse tempête menace le navire.*
Des vents violents se sont déchaînés.

2. L'accord de l'adjectif avec plusieurs noms

Lorsqu'il qualifie plusieurs noms, l'adjectif qualificatif est toujours au pluriel.

Il est **féminin pluriel** si tous les noms qualifiés sont féminins, il est **masculin pluriel** si au moins un des noms est masculin.

Ex. : *Cette robe et cette jupe sont très colorées.*
J'ai lu un roman et une nouvelle très intéressants.

3. Les adjectifs éloignés du nom

a. Les attributs

Lorsqu'il a la fonction d'**attribut du sujet**, l'adjectif est séparé du nom par un verbe. Cela peut être :

– un verbe d'état : *être, sembler, paraître, devenir, demeurer, rester, avoir l'air, passer pour...*

Ex. : *Face aux déferlantes, les marins restent impuissants.*

– un verbe intransitif : *tomber, partir, venir, naître, mourir...*

Ex. : *Elle n'est pas venue seule.*

b. Les épithètes détachées

Lorsqu'il est **épithète détachée**, l'adjectif qualificatif est séparé du nom par une pause, marquée par une virgule.

Ex. : *Furieux, Max a quitté la réunion en claquant la porte.*

Remarque : L'épithète détachée peut être déplacée dans la phrase,

l'adjectif peut donc se trouver très éloigné du nom qu'il qualifie.

Ex. : **Max** a quitté la réunion en claquant la porte, **furieux**.

4. Les adjectifs de couleur

a. Le cas général

L'adjectif de couleur **s'accorde** en général avec le nom auquel il se rapporte.

Ex. : un manteau **bleu**/une robe **bleue**.

b. L'adjectif de couleur composé

Les adjectifs de couleur composés sont **invariables**.

Ex. : des chaussures **bleu foncé**.

c. L'adjectif de couleur formé à partir d'un nom

Les adjectifs de couleur dérivés de noms communs sont **invariables**.

Ex. : des robes **prune** (la prune est un fruit),
des gants **crème**.

Attention : Les adjectifs **rose**, **mauve**, **fauve**, **vermeil** et **pourpre** s'accordent.

Ex. : des vêtements rose**s** ; des rideaux pourpre**s**.

L'essentiel

L'adjectif qualificatif s'accorde **en genre** et **en nombre** avec le ou les noms auxquels il se rapporte. Pour accorder correctement un adjectif, il faut trouver le nom qualifié.

Attention, certains adjectifs de couleur composés ou formés sur des noms sont **invariables**.

verbe : les modes

Objectif : savoir reconnaître les modes des verbes et les différencier des temps.

Le verbe est un élément essentiel de la phrase. Ses différentes formes indiquent son mode, son temps et sa voix. Le mode ne permet pas de situer l'action dans le temps, il s'agit simplement de la présenter d'une certaine manière. Il existe six modes que l'on classe selon que le verbe change ou non de personne : l'infinitif, le participe, le gérondif (les modes impersonnels) et l'indicatif, l'impératif et le subjonctif (les modes personnels).

1. Les modes impersonnels

Les modes impersonnels ne donnent pas l'indication de la personne. Parmi les modes impersonnels, on distingue :

- **L'infinitif.** C'est le mode par défaut du verbe. Il ne peut en aucun cas indiquer le temps du verbe. Il a diverses formes qui sont réparties en trois groupes : *manger, finir, prendre*.
- **Le participe.** Il peut avoir deux temps différents. Le présent en *-ant* et le passé avec des terminaisons diverses selon le groupe auquel appartient le verbe : *-é, -i, -u, -is* et *-t*. Le participe présent désigne une action impossible à situer toute seule. Le participe passé s'utilise pour créer les temps composés des verbes avec l'auxiliaire *avoir* ou *être*, ou comme adjectif qualificatif.

Ex. *Aimant les voyages, il parcourait le monde.* (participe présent)

Apprécié de ses amis, il est toujours invité. (participe passé)

2. Les modes personnels

Les modes personnels donnent l'indication de la personne. Ils permettent de situer dans le temps (passé, présent, futur), l'action exprimée par le verbe.

- **L'indicatif** est le mode du réel. Chaque action s'est faite, se fait ou se fera assurément. On distingue cinq temps simples (présent, conditionnel, imparfait, passé simple et futur) et cinq temps composés (passé composé, plus-que-parfait, passé antérieur, futur antérieur, conditionnel composé).

Les temps simples

Présent : *Nous écrivons.*

Imparfait : *Je chantais.*

Passé simple : *Elle arriva.*

Futur : *Ils viendront.*

Les temps composés sont formés à l'aide de l'auxiliaire *être* ou *avoir* conjugué à un temps simple et du participe passé.

Le passé antérieur (l'auxiliaire est au passé simple) : *Lorsque j'eus chanté, je partis.*

Le plus-que-parfait (l'auxiliaire est à l'imparfait) : *Ils avaient construit une cabane.*

Le passé composé (l'auxiliaire est au présent) : *Nous sommes*

partis.

Le futur antérieur (l'auxiliaire est au futur) : *Lorsqu'ils auront terminé leurs devoirs, ils iront jouer.*

- **L'impératif** est le mode de l'ordre. Il se conjugue à trois personnes seulement : la deuxième personne du singulier ainsi que la première et la deuxième personnes du pluriel. Il existe deux temps à l'impératif : le présent et le passé.

Le présent : Viens !

Le passé : Ayez mangé !

- **Le subjonctif** est le mode de la possibilité. Chaque action dépend d'une possibilité ou n'est pas certaine. On distingue deux temps simples et deux temps composés.

Le présent : Que tu viennes.

L'imparfait : Il fallait qu'il partît.

Le passé : Je crains que tu n'aies perdu.

Le plus-que-parfait : Je craignais qu'il ne fût venu.

L'essentiel

Il existe six modes : trois modes impersonnels (l'infinitif, le participe et le gérondif) et trois modes personnels (l'indicatif, l'impératif et le subjonctif).

Lorsque l'on étudie un verbe, on indique sa personne, son mode et son temps.

Le pluriel des adjectifs qualificatifs

Objectif : les adjectifs qualificatifs s'accordent en genre et en nombre avec les noms qu'ils qualifient, mais il faut savoir que leurs terminaisons varient souvent de la règle générale : il faut donc connaître les nombreux cas particuliers.

1. Règle générale

Le pluriel des adjectifs se forme généralement en ajoutant un -s au singulier :

- *un arbre vert, des arbres verts...*

2. Cas particuliers

a. Pluriel des adjectifs masculins en -al

Presque tous ces adjectifs font leur pluriel en *-aux* :

- *royal, roy**aux***.

Quelques-uns prennent un *-s* au pluriel :

- *bancal, banc**als*** ; *fatal, fat**als*** ; *naval, nav**als*** ; *final, fin**als***...

L'adjectif *banal* devient au pluriel *banals*, mais on trouve *banaux* dans des expressions anciennes.

Trois adjectifs font leur pluriel en ***-als* ou *-aux*** :

- *jovial, pascal, idéal*...

Certains s'emploient surtout au singulier :

- *glacial, natal, pénal, astral, austral, boréal*...

b. Pluriel des adjectifs masculins en -eau, -eu et -ou

Les adjectifs en *-eau* prennent un *-x* au pluriel :

- *beau, be**aux*** ; *nouveau, nouve**aux***...

Les adjectifs en *-eu* et *-ou* prennent un *-s* :

- *bleu, ble**us*** ; *fou, fous*...

Exception : *hébreu, hébre**ux***.

L'essentiel

On forme le plus souvent le pluriel des adjectifs en ajoutant un *-s*.

Les adjectifs se terminant par *-s* ou *-x* ne changent pas au masculin pluriel.

Lorsqu'ils sont terminés par *-al*, ils forment leur pluriel en *-aux*, sauf *banal, bancal, fatal, final, glacial, naval* qui prennent un *-s*.

Le sens des mots

Objectifs : découvrir les outils qui permettent de mieux comprendre le vocabulaire et donc de mieux l'utiliser.

On peut étudier un mot en s'intéressant à sa **polysémie**, c'est-à-dire aux différents sens qu'il peut avoir (sens propre, sens figuré) ou en tenant compte de son **contexte**, c'est-à-dire le texte qui se trouve autour de lui.

1. La polysémie

Généralement, un mot peut avoir plusieurs sens différents.

On dit alors qu'il est **polysémique**. Ainsi, pour de nombreux mots, on peut notamment distinguer le **sens propre** du **sens figuré**.

a. Le sens propre

Un mot employé au sens propre est utilisé dans son **sens premier**, c'est-à-dire dans son sens le plus courant, le plus souvent utilisé. C'est le sens qui est d'abord indiqué dans le dictionnaire.

Ex. : La **lune** influence les marées.

Le mot **lune** est employé dans le sens de « satellite de la Terre ».

b. Le sens figuré

Un mot employé au sens figuré est utilisé dans son **second sens**. Il n'exploite qu'une partie du sens propre sous forme d'**image**. Le sens figuré est donc dérivé du sens propre. Il est signalé dans le dictionnaire par l'abréviation : fig.

Ex. : Thomas est souvent dans la **lune** ces temps-ci.

Le mot **lune** est ici employé pour indiquer que Thomas rêve, qu'il n'est pas attentif.

2. Le contexte

Quand on veut connaître le sens d'un mot, on peut le découvrir en le cherchant dans un dictionnaire. On peut aussi comprendre un mot en s'intéressant à la phrase ou au texte qui le contient : c'est ce qu'on nomme le **contexte**.

Ex. : J'espère obtenir une bonne **note** à mon contrôle de français.

Le mot **note** peut être utilisé selon trois sens différents :

- un nombre écrit pour évaluer un devoir ;
- une remarque ou une explication située au bas d'une page ;
- un son, en musique.

Dans la phrase d'exemple, il s'agit, avec évidence, du « nombre écrit pour évaluer un devoir ». Il n'y a pas besoin

de chercher ce mot dans le dictionnaire puisque son contexte nous en indique le sens.

L'essentiel

Le **sens propre** est le sens premier du mot. Le **sens figuré** est le second sens, le sens imagé d'un mot.

Le **contexte** est la phrase ou le texte dans lequel se trouve un mot. Il permet de comprendre le sens du mot.

Le verbe : les voix

Objectif : savoir reconnaître et utiliser les différentes voix auxquelles un verbe peut être conjugué.

Les verbes peuvent être employés dans des phrases selon **quatre formes** différentes qu'on appelle des **voix** : la voix active, la voix passive et la voix pronominale.

1. La voix active

Quand un verbe est employé à la voix active, le **sujet** fait l'action.

Ex. : **Les enfants** regardent la télévision.

2. La voix passive

Quand un verbe est employé à la voix passive, le **sujet** subit l'action.

On emploie alors l'auxiliaire **être** et le **participe passé** du verbe.

Seuls les verbes suivis d'un **COD** à la voix active peuvent se mettre à la voix passive.

Ex. : *Les merles mangent **les cerises**.* (voix active.)

COD

***Les cerises sont** mangées par les merles.* (voix passive.)

sujet

3. La voix pronominale

On parle de voix pronominale lorsqu'on emploie le **pronom**

personnel réfléchi dans la construction verbale. Des verbes

comme *se laver, se coucher, s'éveiller, se moucher* sont des verbes pronominaux.

Ex. : *Il **se** lave tous les matins.*

*Elle **s'**est levée à 8 heures.*

4. La voix impersonnelle

On parle de voix impersonnelle lorsque le verbe est accompagné du pronom personnel **il** sans que ce pronom ne fasse référence à un objet ou à une personne. **Il** ne peut en aucun cas être remplacé par **je** ou **tu**.

L'essentiel

Les verbes peuvent être employés de **trois manières** différentes :

- à la voix **active** : le sujet fait l'action ;
- à la voix **passive** : le sujet subit l'action ;
- à la voix **pronominale** : quand le verbe est accompagné d'un pronom personnel réfléchi.

Les adjectifs qualificatifs

Objectif : reconnaître les adjectifs qualificatifs et leur fonction pour mieux enrichir un nom dans une phrase.

Les adjectifs qualificatifs forment une **classe grammaticale**.

Ils sont toujours **associés à un nom**, parfois à un **pronom**. Ils servent à **caractériser**, c'est-à-dire à donner des renseignements sur ce que désigne ce nom (couleur, forme, qualité...).

Ex. : Marie porte une robe **bleue**.

L'adjectif « **bleue** » donne une information sur la couleur du nom « robe ».

Les adjectifs qualificatifs s'accordent en genre et en nombre avec le nom auquel ils se rapportent.

Ex. : Marie porte une robe **bleue**.

L'adjectif « **bleue** » est au féminin singulier, car il s'accorde avec le nom « robe ».

Les adjectifs qualificatifs peuvent occuper plusieurs fonctions dans la phrase. ils peuvent être **épithète liée**, **épithète détachée** ou **attribut du sujet**.

Ex. : Marie porte une robe **bleue**. (épithète liée)

Ex. : La robe, **bleue**, va très bien à Marie. (épithète détachée)

Ex. : La robe de Marie est **bleue**. (attribut du sujet)

1. La place des adjectifs qualificatifs

a. Après le nom

Les adjectifs **les plus longs** (plus de deux syllabes) et ceux qui indiquent une **forme** ou une **couleur**.

Ex. : Une robe **merveilleuse**.

Ex. : Une robe **bleue**.

b. Avant le nom

Les adjectifs **courts et courants** sont placés avant le nom (beau, grand, bon, petit, joli...).

Ex. : Un **beau** tableau.

c. Place libre

- Certains adjectifs ont une place libre ; ils peuvent se placer avant ou après le nom.

Ex. : Un tableau **merveilleux** / Un **merveilleux** tableau.

- Certains adjectifs **n'ont pas le même sens** selon la place qu'ils occupent.

Ex. : La **petite** fille = la fille petite en âge.

Ex. : La fille **petite** = la fille petite de taille.

2. La fonction de l'adjectif qualificatif

Les adjectifs qualificatifs peuvent occuper **différentes fonctions** dans la phrase.

a. La fonction épithète

L'épithète liée qualifie directement le nom. Toujours **placé juste à côté du nom**, l'adjectif appartient au groupe nominal.

Ex. : Marie porte une robe **bleue**.

b. La fonction épithète détachée

L'adjectif est **séparé du nom** ou du **pronom** par une virgule. Cette tournure permet de mettre l'adjectif en valeur dans la phrase.

Ex. : **Élégante**, elle portait une robe bleue.

c. L'attribut

- **L'attribut du sujet** qualifie un nom ou un pronom. Il est séparé du nom ou du pronom qu'il qualifie par un **verbe** : le verbe « être » ou les autres verbes d'état (devenir, demeurer, paraître, rester, sembler, avoir l'air...). L'adjectif se rapporte et s'accorde avec le sujet de la phrase.

Ex. : La robe est **bleue**.

L'essentiel

L'adjectif qualificatif sert à **caractériser un nom**, avec lequel il

s'accorde en genre et en nombre.

Il peut occuper **plusieurs fonctions** : épithète liée ou détachée et attribut du sujet.

Les adverbes

Objectif : Reconnaître un adverbe dans une phrase et comprendre à quoi il sert.

1. Caractéristiques

Un adverbe est un mot invariable : il ne varie ni en genre ni en nombre.

Il peut être supprimé sans que la phrase dans laquelle il est employé perde son sens.

Il donne une indication supplémentaire à la phrase.

Ex : « Je te téléphonerai demain. »

L'adverbe « Demain » ne peut pas être utilisé au féminin ou au pluriel.

On peut le supprimer sans que la phrase perde son sens.

« Demain » apporte une information temporelle.

Remarque : Certains adverbes peuvent être formés à partir d'adjectifs au féminin auxquels on ajoute le suffixe **-ment**.

Ex : « Laure marche lentement sur le sable. »

2. Les mots auxquels s'ajoute l'adverbe

Les adverbes se rapportent à :

- un verbe :

Ex : « Pierre court vite. »

Vite est un adverbe qui donne un renseignement sur la manière dont Pierre court.

- un adjectif :

Ex : « Pierre est très content. »

L'adverbe très donne un renseignement sur le degré de joie de Pierre.

- un autre adverbe :

Ex : « Pierre court très vite. »

L'adverbe très vient préciser l'intensité de la vitesse.

Remarque : Il existe aussi des adverbes de négation (ne ... pas) qui ne peuvent pas être supprimés sans changer le sens de la phrase et des adverbes de liaison (d'abord, ensuite, en effet...) qui permettent de lier entre elles des phrases.

3. À quoi sert l'adverbe ?

L'adverbe peut apporter une précision :

- de manière : bien, vite et la plupart des adverbes en **-ment**.
- de degré : très, fort, peu...
- de lieu : ici, là-bas, dedans...
- de temps : toujours, jamais, parfois...
- d'interrogation : où, quand, comment...
- d'exclamation : combien, que (Que tu es beau !)

L'essentiel

Dans une phrase, un adverbe est un mot invariable, qui peut être supprimé et qui apporte une indication (de temps, de lieu, d'interrogation...) soit au verbe, soit à un adjectif, soit à un adverbe.

Les fonctions du groupe nominal

Objectif : comprendre comment se répartissent les fonctions des mots et des groupes de mots.

Le **groupe nominal** est un ensemble de mots dont le **noyau**, c'est-à-dire l'élément principal, est un **nom**.

Le groupe nominal peut avoir, au sein de la phrase, des **fonctions diverses** par rapport à un **nom**, à un **verbe** ou encore par rapport à l'ensemble de la **phrase**.

Les fonctions se répartissent en trois catégories :

- **obligatoire** : sujet ;
- **essentiel** : attribut du sujet, complément d'objet ;

- **facultatif** : complément du nom, épithète détachée ou complément circonstanciel.

1. Les fonctions par rapport au nom

Dans ce cas, des mots ou groupes de mots ont pour rôle (= fonction) de compléter un nom. On peut les supprimer sans que cela ne pose problème pour comprendre le sens de la phrase. On trouve ainsi :

a. Le complément du nom

Il est le plus souvent relié au nom qu'il complète par l'intermédiaire d'une préposition : *à, dans, par, pour, en, vers, avec, de, sans, sous...* Ils ont souvent la nature de groupe prépositionnel ou de proposition subordonnée relative.

Ex. : **La couleur** [*de sa robe*] *est très jolie.* (= complément du nom)

Le chat [**qui appartient à Paul**] *mange une souris.* (= proposition subordonnée relative)

b. Les épithètes

Elles se placent avant ou après le nom. Elles peuvent être séparées du nom par d'autres mots. C'est la fonction propre aux adjectifs qualificatifs et aux participes passés employés comme adjectifs.

Ex. : *C'est une femme* **belle** / *C'est une* **belle** *femme.*

2. Les fonctions par rapport au verbe

On trouve ici l'ensemble des mots ou groupes de mots qui dépendent du verbe.

a. Le sujet

C'est lui qui subit ou fait l'action exprimée par le verbe. Il commande l'accord en genre et en nombre de ce dernier. Le sujet peut être un groupe nominal, un pronom ou un verbe à l'infinitif.

Ex. : [*Cette robe*] *me* **plaît** *beaucoup.* (*Qui me plaît ? La robe.*
La robe = sujet du verbe *plaître*)

b. L'attribut du sujet

Cette fonction permet de caractériser le sujet, d'apporter des informations relatives au sujet. L'attribut du sujet est relié au sujet par l'intermédiaire d'un verbe. L'attribut du sujet peut être un groupe nominal ou un adjectif..

Ex. : **Cette robe** *est* [*une merveille*].

c. Les compléments essentiels

Ils apportent des informations sur l'action exprimée par le verbe. Ils complètent le verbe et ne peuvent être ni déplacés ni supprimés.

Il s'agit :

– des **compléments d'objet direct et indirect**.

Ex. : *Pauline **adore** [cette jolie robe] ; cette jolie robe est un GN, COD du verbe adorer.*

Les natures de ces compléments d'objets sont de natures diverses : groupe nominal, pronom, groupe prépositionnel, infinitif.

– des **compléments circonstanciels de lieu et de temps**. Ils sont non essentiels et donc peuvent être supprimés ni déplacés.

Ex. : *Pauline **est allée** [à Troyes] pour acheter sa robe.*

3. Les fonctions par rapport à la phrase

On trouve ici les compléments qui apportent des informations ou des précisions sur l'ensemble de la phrase.

Ils indiquent différentes circonstances : le lieu, le temps, la cause, la manière, le but, le moyen, ce sont les **compléments circonstanciels**. Les compléments sont le plus souvent des groupes nominaux, des groupes prépositionnels, des adverbes. Ils peuvent être supprimés ou déplacés sans que cela nuise au sens de la phrase.

Ex. : *[Le premier jour des soldes], Pauline part faire ses achats [dans les meilleures*

Temps Lieu

boutiques].

L'essentiel

Les **groupes de mots** peuvent remplir des **fonctions diverses** selon les mots ou groupes de mots auxquels ils se rapportent. Ils peuvent être liés :

- au **nom**,
- au **verbe**,
- à la **phrase**.

Les homophones 1 : a/à ; ou/où ; est/et ; son/sont

Objectif : éviter de faire des fautes d'orthographe en utilisant les homophones grammaticaux (mots ayant la même prononciation mais pas la même graphie).

1. Les homophones : a/à

- Le mot **a** s'écrit sans accent lorsqu'il s'agit du **verbe avoir** à la 3^e personne du singulier du présent de l'indicatif. On peut alors le remplacer par **avait** (verbe **avoir** à l'imparfait).
Ex. : Paul **a** perdu son classeur.
Paul **avait** perdu son classeur.
Attention, on entend aussi le son [a] pour la 2^e personne du singulier du verbe **avoir** au présent de l'indicatif.
Ex. : Tu ne l'**as** pas vu ?
Tu ne l'**avais** pas vu ?
- Le mot **à** s'écrit avec un accent lorsqu'il s'agit d'une **préposition**. Il permet alors d'introduire un groupe de mots (groupe nominal ou groupe infinitif généralement).
Ex. : Viendras-tu **à** la piscine ?

2. Les homophones : ou/où

- Le mot **ou** s'écrit sans accent lorsqu'il s'agit d'une **conjonction de coordination** qui signifie **ou bien**.
Ex. : Je préfère lire **ou** écouter de la musique.
Je préfère lire **ou bien** écouter de la musique.
- Le mot **où** s'écrit avec un accent lorsqu'il s'agit d'un **pronom interrogatif** ou **relatif** et qu'il désigne le lieu.
Ex. : Par **où** es-tu passé ?
Voilà l'entrepôt **où** sont stockées les marchandises.

3. Les homophones : est/et

- Le mot **est** s'écrit ainsi quand il s'agit du **verbe être** conjugué à la 3^e personne du singulier du présent de l'indicatif. On peut le remplacer par **était** (3^e personne du singulier de l'imparfait de l'indicatif).
Ex. : La partie **est** finie.
La partie **était** finie.
- Le mot **et** est une **conjonction de coordination**. Il sert à lier deux éléments qui ont une même fonction dans la phrase.
Ex. : Lise **et** Romain ont remporté la victoire.

4. Les homophones : sont/son

- Le mot **sont** écrit ainsi désigne le **verbe être** conjugué à la 3^e personne du pluriel du présent de l'indicatif. On peut le remplacer par **étaient** (3^e personne du pluriel de l'imparfait de l'indicatif).
Ex. : Les passagers **sont** priés d'embarquer.
Les passagers **étaient** priés d'embarquer.
- Le mot **son** est un **adjectif possessif** (déterminant). On peut remplacer le groupe nominal qu'il introduit par **le sien**.
Ex. : Cécile cherche **son** passeport.
Cécile cherche **le sien**.

L'essentiel

Les mots **a/à, ou/où, est/et, son/sont** sont des **homophones grammaticaux**. Ils ont la même prononciation mais s'écrivent différemment. Il s'agit de mots de natures différentes (ils n'appartiennent pas à la même classe grammaticale).

Pour éviter les confusions, il faut **analyser la forme** sur laquelle on hésite. Pour cela, on peut faire un **test de substitution** (on remplace le mot homophone par un autre de même nature pour déterminer sa classe grammaticale).

Les homophones 2 : ces/ses/c'est/s'est/sait ; ce/se

Objectif : éviter de faire des fautes d'orthographe en utilisant les homophones grammaticaux (mots ayant la même prononciation mais pas la même graphie).

1. Les homophones : ces/ses/c'est/s'est/sait

- **Ces** est un **adjectif démonstratif** (déterminant). En mettant le groupe nominal au singulier, **ces** devient **ce**, **cet** ou **cette**.
Ex. : **Ces** jardins sont très bien entretenus.
Ce jardin est très bien entretenu.
Ces enfants jouent.
Cet enfant joue.
- **Ses** est un **adjectif possessif** (déterminant). Au singulier, **ses** devient **son** ou **sa**.
Ex. : Paul a la main verte, **ses** vergers donnent d'abondantes récoltes.
Paul a la main verte, **son** verger donne d'abondantes récoltes.
- **C'est** est une forme contractée de **cela** (**pronom démonstratif**) et de **est** (**verbe être** à la 3^e personne du singulier du présent de l'indicatif).
Ex. : **C'est** très facile de faire pousser des tomates.
« **Cela est** » très facile de faire pousser des tomates.
- **S'est** est une forme contractée de **se** (**pronom réfléchi**) et de **est** (**verbe être** à la 3^e personne du singulier du présent de l'indicatif). Cette forme intervient dans la conjugaison des verbes pronominaux.
Ex. : Pierre **s'est** blessé en bêchant le potager. (**Se blesser**, verbe pronominal.)
- **Sait** s'écrit ainsi quand il s'agit du **verbe savoir** conjugué à la 3^e personne du singulier du présent de l'indicatif. On peut le remplacer par l'imparfait de l'indicatif à la même personne : **savait**.
Ex. : Grand-père **sait** comment protéger les plantes contre les chenilles.
Grand-père **savait** comment protéger les plantes contre les chenilles.

2. Les homophones : ce/se

- **Ce** peut être un **pronom démonstratif**. Dans ce cas, on peut le remplacer par **cela**.
Ex. : **Ce** n'est pas grave.
Cela n'est pas grave.
- Attention** à l'expression **ce que**, où **ce** est employé comme pronom démonstratif.

Ex. : **Ce que** je déteste, c'est hypocrisie.

La chose que je déteste, c'est l'hypocrisie.

Ce peut aussi être un **adjectif démonstratif** (déterminant).

Il est alors placé devant un nom qu'il sert à désigner.

Ex. : **Ce** tableau est le plus coloré de la collection.

- **Se** est un **pronom réfléchi**. Il se trouve toujours devant un verbe appelé verbe pronominal.

Ex. : Paul **se** plaint sans cesse.

L'essentiel

Ces/ses/c'est/s'est/sait ainsi que **ce/se** sont des **homophones grammaticaux**. Ils ont la même prononciation mais s'écrivent différemment. Il s'agit de mots de natures différentes (ils n'appartiennent pas à la même classe grammaticale).

Pour éviter les confusions, il faut analyser la forme sur laquelle on hésite. Pour cela, on peut faire un **test de substitution** (on remplace le mot homophone par un autre de même nature pour déterminer sa classe grammaticale).

Les homophones 3 : **mon/m'ont ; ton/t'ont ; ma/m'a ; ta/t'a**

Objectif : éviter de faire des fautes d'orthographe en utilisant les homophones grammaticaux (mots ayant la même prononciation mais pas la même graphie).

1. Les homophones : **mon/m'ont ; ton/t'ont**

- **Mon** et **ton** sont des **adjectifs possessifs** (déterminants). Le groupe nominal introduit par **mon** ou par **ton** peut être remplacé par **le mien** ou par **le tien**.

Ex. : **Mon** professeur de français sera absent demain.

Le mien sera absent demain.

Ton chat s'est échappé.

Le tien s'est échappé.

- **M'ont** et **t'ont** sont des formes composées des **pronoms personnels** **me** et **te** ainsi que de l'**auxiliaire avoir** employé dans une forme verbale au passé composé. Les confusions avec **mon** et **ton** peuvent être évitées en mettant le verbe **avoir** à l'imparfait : **m'avaient**, **t'avaient**.

Ex. : Mes parents **m'ont** permis de partir en vacances avec mes amis.

Mes parents **m'avaient** permis de partir en vacances avec mes amis.

Tes sœurs **t'ont** aidé à ranger la maison.

Tes sœurs **t'avaient** aidé à ranger la maison.

2. Les homophones : **ma/m'a ; ta/t'a**

- **Ma** et **ta** sont des **adjectifs possessifs** (déterminants).

Le groupe nominal introduit par **ma** ou par **ta** peut être remplacé par **la mienne** ou par **la tienne**.

Ex. : **Ma** rédaction était très réussie.

La mienne était très réussie.

Ta voiture est en bon état.

La tienne est en bon état.

- **M'a** et **t'a** sont des formes composées des **pronoms personnels** **me** et **te** ainsi que de l'**auxiliaire** **avoir** employé dans une forme verbale au passé composé. Pour éviter les confusions, on peut mettre le verbe **avoir** à l'imparfait : **m'avait**, **t'avait**.

Ex. : Ce film **m'a** fait beaucoup rire.

Ce film **m'avait** fait beaucoup rire.

Cet argument **t'a** convaincu.

Cet argument **t'avait** convaincu.

L'essentiel

Mon/m'ont, ton/t'ont, ma/m'a, ta/t'a sont des **homophones grammaticaux**. Ils ont la même prononciation mais s'écrivent différemment. Il s'agit de mots de natures différentes (ils n'appartiennent pas à la même classe grammaticale).

Pour éviter des confusions, il faut analyser la forme sur laquelle on hésite. Pour cela, on peut faire un **test de substitution** (on remplace le mot homophone par un autre de même nature pour déterminer sa classe grammaticale).

Les homophones grammaticaux de « mais » et « peu »

Objectif : Savoir analyser les homophones de « **mais** » et « **peu** » afin de bien les orthographier.

Certains mots **se prononcent** exactement **de la même façon** mais **s'écrivent différemment** et n'ont **pas le même sens**.

On dit qu'ils sont **homophones**. C'est le cas de « **mais, m'est, mes et met(s)** » et de « **peux, peut et peu** ».

Les homophones sont « dangereux » car ils sont **source de beaucoup de fautes d'orthographe**. En effet, **à l'oral, on ne peut pas les reconnaître**. Il suffit donc d'écrire un mot pour un autre et la phrase, lorsqu'on la lit, n'a plus aucun sens (ce qui n'est pas le cas quand on l'entend !).

Pour parvenir à distinguer les homophones, il est primordial de connaître les **diverses classes grammaticales** auxquelles ils peuvent appartenir. Leur nature varie, en effet, d'un homophone à l'autre : ils peuvent être conjonction de coordination, adverbe, déterminant, verbe conjugué... Il existe, ensuite, **des moyens de différenciation**, recensés dans les tableaux ci-dessous :

1. Mais, m'est, mes et met(s)

	Mais	M'est	Mes	Met(s)
L'explication	Conjonction de coordination.	« M'est » est mis pour le pronom « me » + le verbe conjugué « est ».	Déterminant possessif.	Verbe « mettre » conjugué à la 1 ^{re} , 2 ^e ou 3 ^e pers. du sing. au présent de l'indicatif.
Le « truc » pour ne pas se tromper	Remplacer « mais » par « cependant ».	Remplacer « m'est » par « t'est ».	Remplacer « mes » par « les miens » ou « les miennes ».	Remplacer « met(s) » par « nous mettons » puis déterminer la personne du verbe.
Exemples	Il est là ?? il dort. = <i>Il est là cependant il dort.</i> (≠ <i>Il est là nous mettons /t'est/les miennes il dort.</i>) <u>Réponse juste :</u> Il est là mais il dort.	Ce pull ?? trop petit. = <i>Ce pull (= il) t'est trop petit.</i> (≠ <i>Ce pull les miens/nous mettons/ cependant trop petit.</i>) <u>Réponse juste :</u> Ce pull m'est trop petit.	?? habits ne me vont plus. = <i>Les miens ne me vont plus.</i> (≠ <i>Cependant /Nous mettons /T'est habits ne me vont plus.</i>) <u>Réponse juste :</u> Mes habits ne me vont plus.	Je ?? la table. = <i>Nous mettons la table.</i> (≠ <i>Je les miens/t'est/ cependant la table.</i>) <u>Réponse juste :</u> Je mets la table.

2. Peux, peut, peu

	Peux	Peut	Peu
L'explication	Verbe « pouvoir » à la 1 ^{re} ou 2 ^e pers. du sing. au présent de l'indicatif.	Verbe « pouvoir » à la 3 ^e pers. du sing. au présent de l'indicatif.	Adverbe de quantité qui signifie « pas beaucoup ».
Le « truc » pour ne pas se tromper	Remplacer « peux » et « peut » respectivement par « pouvais » et « pouvait », puis déterminer à quelle personne le verbe est conjugué (je, tu ou il).		Remplacer « peu » par « (ne...) pas beaucoup ».
Exemples	Matthieu, ??-tu nous aider à déplacer le canapé ? = Matthieu, pouvais-tu nous aider à déplacer le canapé ? (≠ Matthieu, pas beaucoup-tu nous aider à déplacer le canapé ?) <u>Réponse juste</u> : Matthieu, peux-tu nous aider à déplacer le canapé ? ou Matthieu ?? vous aider à déménager. = Matthieu (=il) pouvait vous aider à déménager. (≠ Matthieu pas beaucoup vous aider à déménager.) <u>Réponse juste</u> : Matthieu (=il) peut vous aider à déménager.		Il reste ?? de pain. = Il ne reste pas beaucoup de pain. (≠ Il reste avait pain.) <u>Réponse juste</u> : Il reste peu de pain.

L'essentiel

- Pour écrire correctement le mot « **mais** », il faut repérer s'il s'agit du **verbe** « **mettre** » conjugué au présent de l'indicatif à la 1^{re}, 2^e ou 3^e pers. du sing. (on peut le remplacer par « **nous mettons** » et on écrit « **mets** » ou « **met** » en fonction de la personne), de la combinaison du **pronom** « **me** » et du **verbe « être »** (on peut le remplacer par « **t'est** » et on écrit « **m'est** »), d'un **déterminant possessif** (on peut le remplacer par « **les miens** » ou « **les miennes** » et on écrit « **mes** ») ou encore d'une **conjonction de coordination** (on peut le remplacer par « **cependant** » et on écrit « **mais** »).
- Pour écrire correctement le mot « **peu** », il faut repérer s'il s'agit du **verbe** « **pouvoir** » conjugué au présent de l'indicatif à la 1^{re}, 2^e ou 3^e pers. du sing. (on peut le remplacer par « **pouvais** » ou « **pouvait** » et on écrit « **peux** » ou « **peut** » selon la personne) ou d'un **adverbe** de quantité (on

peut le remplacer par « **(ne...) pas beaucoup** » et on écrit « **peu** »).

homophones grammaticaux de « on », « la », « si » et

Objectif : Savoir analyser les homophones de « **on** », « **la** », « **si** » et « **ni** » afin de bien les orthographier.

Certains mots **se prononcent** exactement **de la même façon** mais **s'écrivent différemment** et n'ont **pas le même sens**.

On dit qu'ils sont **homophones**. C'est le cas de « **on, on n' et ont** », « **la, l'a et là** », « **si et s'y** » et de « **ni et n'y** ».

Les homophones sont « dangereux » car ils sont **source de beaucoup de fautes d'orthographe**. En effet, **à l'oral, on ne peut pas les reconnaître**. Il suffit donc d'écrire un mot pour un autre et la phrase, lorsqu'on la lit, n'a plus aucun sens (ce qui n'est pas le cas quand on l'entend !).

Pour parvenir à distinguer les homophones, il est primordial de connaître les **diverses classes grammaticales** auxquelles ils peuvent appartenir. Leur nature varie, en effet, d'un homophone à l'autre : ils peuvent être conjonction de coordination, adverbe, déterminant, verbe conjugué... Il existe, ensuite, **des moyens de différenciation**, recensés dans les tableaux ci-dessous :

1. On, on n', ont

	On	On n'	Ont
L'explication	Pronom indéfini correspondant à la 3 ^e pers. du sing.	« On n' » est mis pour « on » + « ne » quand le verbe qui suit commence par une voyelle.	Verbe « avoir » à la 3 ^e pers. du pl. (=ils) au présent de l'indicatif.
Le « truc » pour ne pas se tromper	Remplacer « on » par « il ».	Remplacer « on n' » par « il n' ».	Remplacer « ont » par « avaient ».
Exemples	?? a vu les enfants jouer dans le jardin. = Il a vu les enfants jouer dans le jardin. (≠ Avaient / il n' a vu les enfants jouer dans le jardin.) <u>Réponse juste</u> : On a vu les enfants jouer dans le jardin.	?? a pas vu les enfants jouer dans le jardin. = Il n'a pas vu les enfants jouer dans le jardin. (≠ Avaient / Il a pas vu les enfants jouer dans le jardin.) <u>Réponse juste</u> : On n'a pas vu les enfants jouer dans le jardin.	Les enfants ?? joué dans le jardin. = Les enfants avaient joué dans le jardin. (≠ Les enfants il / il n' joué dans le jardin.) <u>Réponse juste</u> : Les enfants ont joué dans le jardin.

2. La, l'a, là

	La	L'a	Là
L'explication	Article défini (toujours placé devant un nom commun) ou pronom personnel (toujours placé devant un verbe).	« L'a » est mis pour « le/la » + « a », c'est-à-dire le pronom personnel complément « le » ou « la » + le verbe « avoir » conjugué à la 3 ^e pers. du sing.	Adverbe de lieu qui signifie « ici » ou adverbe de temps qui signifie « à cette époque ».
Le « truc » pour ne pas se tromper	Si aucune des solutions proposées dans les colonnes suivantes ne fonctionne, il faut en déduire que le mot s'écrit « la ».	Remplacer « l'a » par « l'avait ».	Remplacer « (...) là » par « ici » ou « à cette époque » (selon que « là » exprime le lieu ou le temps).
Exemples	?? cantine est fermée. (≠ <i>ici/à cette époque/ l'avait</i> cantine est fermée.) <u>Réponse juste</u> : La cantine est fermée. ou Vois-tu Camille ? Je ne ?? vois plus ! (≠ <i>Vois-tu Camille ? Je ne ici/à cette époque/ l'avait vois plus !</i>) <u>Réponse juste</u> : Vois-tu Camille ? Je ne la vois plus !	Il ne trouve plus sa clé. Il ne sait plus s'il ?? prise. = <i>Il ne trouvait plus sa clé. Il ne savait plus s'il l'avait prise.</i> (≠ <i>Il ne trouve plus sa clé. Il ne sait plus s'il ici/à cette époque prise.</i>) <u>Réponse juste</u> : Il ne trouve plus sa clé. Il ne sait plus s'il l'a prise.	Ne viens pas avant 16h ; je ne serai pas ??. = <i>Ne viens pas avant 16h ; je ne serai pas ici.</i> (≠ <i>Ne viens pas avant 16h ; je ne serai pas l'avait.</i>) <u>Réponse juste</u> : Ne viens pas avant 16h ; je ne serai pas là. ou En ce temps-??, régnait sur le royaume un horrible géant. = A cette époque, régnait sur le royaume un horrible géant. (≠ <i>En ce temps l'avait</i>, régnait sur le royaume un horrible géant.) <u>Réponse juste</u> : En ce temps-là régnait sur le royaume un horrible géant.

3. Si, s'y

	Si	S'y
L'explication	Conjonction de subordination qui exprime l'hypothèse (une action qui peut se produire mais ce n'est pas sûr) ou adverbe d'intensité qui signifie « tellement ».	« S'y » est mis pour « se » + « y ».
Le « truc » pour ne pas se tromper	Vérifier que « si » n'est pas suivi d'un verbe.	« S'y » précédant toujours un verbe, il suffit de vérifier que le mot qui suit est un verbe.
Exemples	Je ne sais pas ?? je vais venir. <i>Le mot placé juste derrière ?? n'est pas un verbe.</i> Donc, ?? = si . <u>Réponse juste</u> : Je ne sais pas si je vais venir. ou Il est ? petit qu'on ne le voit pas. <i>Le mot placé juste derrière ?? n'est pas un verbe.</i> Donc, ?? = si . <u>Réponse juste</u> : Il est si petit qu'on ne le voit pas.	Il ne sait pas ?? prendre. <i>Le mot placé juste derrière ?? est un verbe (« prendre »).</i> Donc, ?? = s'y <u>Réponse juste</u> : Il ne sait pas s'y prendre.

4. Ni, n'y

	Ni	N'y
L'explication	Conjonction de coordination.	« N'y » est mis pour « ne » + « y », c'est-à-dire l'adverbe de négation « ne » + le pronom « y ».
Le « truc » pour ne pas se tromper	Dans une phrase, « ni » ne se trouve jamais tout seul. Il y en a forcément un deuxième. Il faut donc le repérer : « Ni...ni »	« N'y » est toujours suivi d'un verbe (qui est à la forme négative). Il faut donc regarder quel mot se trouve derrière.
Exemples	J'ai si mal à la gorge que je ne peux ?? manger ?? parler. <i>Il y a bien deux fois le mot.</i> Donc, ?? = ni . <u>Réponse juste</u> : J'ai si mal à la gorge que je ne peux ni manger ni parler.	?? allez pas ! c'est trop dangereux ! <i>Le mot placé juste derrière ?? est un verbe (« allez »).</i> Donc, ?? = N'y <u>Réponse juste</u> : N'y allez pas ! C'est trop dangereux !

L'essentiel

- Pour écrire correctement le mot « on », il faut repérer s'il s'agit d'un **pronom personnel** (on peut le remplacer par « il » et on l'écrit « on »). Dans ce cas, il peut être employé

dans une phrase négative (on le remplace alors par « **il ne** » et on l'écrit « **on n'** »). On peut également avoir affaire à un verbe (on remplace alors le mot par « **avaient** » et on l'écrit « **ont** »).

- Pour écrire correctement le mot « **la** », il faut repérer s'il s'agit d'un **article défini** (on l'écrit alors « **la** »), d'un **pronom et d'un verbe** (on peut remplacer le mot par « **l'avait** » et on l'écrit « **l'a** ») ou encore d'un **adverbe de lieu ou de temps** (dans ce dernier cas, on remplace le mot par « **ici** » ou « **à cette époque** » et on l'écrit « **là** »).

- Pour écrire correctement le mot « **si** », il faut repérer s'il s'agit d'une **conjonction de subordination** (on l'écrit alors « **si** »), d'un **adverbe d'intensité** (on peut remplacer le mot par « **très ou tellement** » et on l'écrit « **si** ») ou des **deux pronoms « se » + « y »** (le mot doit alors être **suivi d'un verbe** et s'écrire « **s'y** »).

- Pour écrire correctement le mot « **ni** », il faut repérer s'il s'agit d'une **conjonction de coordination** — et si le mot est **répété deux fois** — (on écrit alors « **ni** ») ou d'un **adverbe de négation suivi d'un pronom** (il doit alors être **suivi d'un verbe** et s'écrire « **n'y** »).

homophones grammaticaux de « on », « la », « si » et « ni »

Objectif : Savoir analyser les homophones de « on », « la », « si » et « ni » afin de bien les orthographier.

Certains mots **se prononcent** exactement **de la même façon** mais **s'écrivent différemment** et n'ont **pas le même sens**. On dit qu'ils sont **homophones**. C'est le cas de « on, on n' et ont », « la, l'a et là », « si et s'y » et de « ni et n'y ».

Les homophones sont « dangereux » car ils sont **source de beaucoup de fautes d'orthographe**. En effet, **à l'oral, on ne peut pas les reconnaître**. Il suffit donc d'écrire un mot pour un autre et la phrase, lorsqu'on la lit, n'a plus aucun sens (ce qui n'est pas le cas quand on l'entend !).

Pour parvenir à distinguer les homophones, il est primordial de connaître les **diverses classes grammaticales** auxquelles ils

peuvent appartenir. Leur nature varie, en effet, d'un homophone à l'autre : ils peuvent être conjonction de coordination, adverbe, déterminant, verbe conjugué... Il existe, ensuite, **des moyens de différenciation**, recensés dans les tableaux ci-dessous :

1. On, on n', ont

	On	On n'	Ont
L'explication	Pronom indéfini correspondant à la 3 ^e pers. du sing.	« On n' » est mis pour « on » + « ne » quand le verbe qui suit commence par une voyelle.	Verbe « avoir » à la 3 ^e pers. du pl. (=ils) au présent de l'indicatif.
Le « truc » pour ne pas se tromper	Remplacer « on » par « il ».	Remplacer « on n' » par « il n' ».	Remplacer « ont » par « avaient ».
Exemples	?? a vu les enfants jouer dans le jardin. = Il a vu les enfants jouer dans le jardin. (≠ Avaient / il n' a vu les enfants jouer dans le jardin.) <u>Réponse juste</u> : On a vu les enfants jouer dans le jardin.	?? a pas vu les enfants jouer dans le jardin. = Il n'a pas vu les enfants jouer dans le jardin. (≠ Avaient / Il a pas vu les enfants jouer dans le jardin.) <u>Réponse juste</u> : On n'a pas vu les enfants jouer dans le jardin.	Les enfants ?? joué dans le jardin. = Les enfants avaient joué dans le jardin. (≠ Les enfants il / il n' joué dans le jardin.) <u>Réponse juste</u> : Les enfants ont joué dans le jardin.

2. La, l'a, là

	La	L'a	Là
L'explication	Article défini (toujours placé devant un nom commun) ou pronom personnel (toujours placé devant un verbe).	« L'a » est mis pour « le/la » + « a », c'est-à-dire le pronom personnel complément « le » ou « la » + le verbe « avoir » conjugué à la 3 ^e pers. du sing.	Adverbe de lieu qui signifie « ici » ou adverbe de temps qui signifie « à cette époque ».
Le « truc » pour ne pas se tromper	Si aucune des solutions proposées dans les colonnes suivantes ne fonctionne, il faut en déduire que le mot s'écrit « la ».	Remplacer « l'a » par « l'avait ».	Remplacer « (...) là » par « ici » ou « à cette époque » (selon que « là » exprime le lieu ou le temps).
Exemples	?? cantine est fermée. (≠ <i>ici/à cette époque/ l'avait</i> cantine est fermée.) <u>Réponse juste</u> : La cantine est fermée. ou Vois-tu Camille ? Je ne ?? vois plus ! (≠ <i>Vois-tu Camille ? Je ne ici/à cette époque/ l'avait vois plus !</i>) <u>Réponse juste</u> : Vois-tu Camille ? Je ne la vois plus !	Il ne trouve plus sa clé. Il ne sait plus s'il ?? prise. = <i>Il ne trouvait plus sa clé. Il ne savait plus s'il l'avait prise.</i> (≠ <i>Il ne trouve plus sa clé. Il ne sait plus s'il ici/à cette époque prise.</i>) <u>Réponse juste</u> : Il ne trouve plus sa clé. Il ne sait plus s'il l'a prise.	Ne viens pas avant 16h ; je ne serai pas ??. = <i>Ne viens pas avant 16h ; je ne serai pas ici.</i> (≠ <i>Ne viens pas avant 16h ; je ne serai pas l'avait.</i>) <u>Réponse juste</u> : Ne viens pas avant 16h ; je ne serai pas là. ou En ce temps-??, régnait sur le royaume un horrible géant. = A cette époque, régnait sur le royaume un horrible géant. (≠ <i>En ce temps l'avait, régnait sur le royaume un horrible géant.</i>) <u>Réponse juste</u> : En ce temps-là régnait sur le royaume un horrible géant.

3. Si, s'y

	Si	S'y
L'explication	Conjonction de subordination qui exprime l'hypothèse (une action qui peut se produire mais ce n'est pas sûr) ou adverbe d'intensité qui signifie « tellement ».	« S'y » est mis pour « se » + « y ».
Le « truc » pour ne pas se tromper	Vérifier que « si » n'est pas suivi d'un verbe.	« S'y » précédant toujours un verbe, il suffit de vérifier que le mot qui suit est un verbe.
Exemples	Je ne sais pas ?? je vais venir. <i>Le mot placé juste derrière ?? n'est pas un verbe.</i> Donc, ?? = si . <u>Réponse juste</u> : Je ne sais pas si je vais venir. ou Il est ? petit qu'on ne le voit pas. <i>Le mot placé juste derrière ?? n'est pas un verbe.</i> Donc, ?? = si . <u>Réponse juste</u> : Il est si petit qu'on ne le voit pas.	Il ne sait pas ?? prendre. <i>Le mot placé juste derrière ?? est un verbe (« prendre »).</i> Donc, ?? = s'y . <u>Réponse juste</u> : Il ne sait pas s'y prendre.

4. Ni, n'y

	Ni	N'y
L'explication	Conjonction de coordination.	« N'y » est mis pour « ne » + « y », c'est-à-dire l'adverbe de négation « ne » + le pronom « y ».
Le « truc » pour ne pas se tromper	Dans une phrase, « ni » ne se trouve jamais tout seul. Il y en a forcément un deuxième. Il faut donc le repérer : « Ni...ni »	« N'y » est toujours suivi d'un verbe (qui est à la forme négative). Il faut donc regarder quel mot se trouve derrière.
Exemples	J'ai si mal à la gorge que je ne peux ?? manger ?? parler. <i>Il y a bien deux fois le mot.</i> Donc, ?? = ni . <u>Réponse juste</u> : J'ai si mal à la gorge que je ne peux ni manger ni parler.	?? allez pas ! c'est trop dangereux ! <i>Le mot placé juste derrière ?? est un verbe (« allez »).</i> Donc, ?? = N'y . <u>Réponse juste</u> : N'y allez pas ! C'est trop dangereux !

L'essentiel

- Pour écrire correctement le mot « on », il faut repérer s'il s'agit d'un **pronom personnel** (on peut le remplacer par

« **il** » et on l'écrit « **on** »). Dans ce cas, il peut être employé dans une phrase négative (on le remplace alors par « **il ne** » et on l'écrit « **on n'** »). On peut également avoir affaire à un verbe (on remplace alors le mot par « **avaient** » et on l'écrit « **ont** »).

- Pour écrire correctement le mot « **la** », il faut repérer s'il s'agit d'un **article défini** (on l'écrit alors « **la** »), d'un **pronom et d'un verbe** (on peut remplacer le mot par « **l'avait** » et on l'écrit « **l'a** ») ou encore d'un **adverbe de lieu ou de temps** (dans ce dernier cas, on remplace le mot par « **ici** » ou « **à cette époque** » et on l'écrit « **là** »).

- Pour écrire correctement le mot « **si** », il faut repérer s'il s'agit d'une **conjonction de subordination** (on l'écrit alors « **si** »), d'un **adverbe d'intensité** (on peut remplacer le mot par « **très ou tellement** » et on l'écrit « **si** ») ou des **deux pronoms « se » + « y »** (le mot doit alors être **suivi d'un verbe** et s'écrire « **s'y** »).

- Pour écrire correctement le mot « **ni** », il faut repérer s'il s'agit d'une **conjonction de coordination** — et si le mot est **répété deux fois** — (on écrit alors « **ni** ») ou d'un **adverbe de négation suivi d'un pronom** (il doit alors être **suivi d'un verbe** et s'écrire « **n'y** »).

homophones grammaticaux de « **tant** », « **quand** » et

Objectifs : Savoir analyser les homophones de « **tant** », « **quand** » et « **quel** » afin de bien les orthographier.

Certains mots **se prononcent** exactement **de la même façon** mais **s'écrivent différemment** et n'ont **pas le même sens**.

On dit qu'ils sont **homophones**. C'est le cas de « **tant, temps et t'en** », « **quand, quant et qu'en** » et « **quel(s), quelle(s) et qu'elle(s)** ».

Les homophones sont « dangereux » car ils sont **source de beaucoup de fautes d'orthographe**. En effet, **à l'oral, on ne peut pas les reconnaître**. Il suffit donc d'écrire un mot pour un autre et la phrase, lorsqu'on la lit, n'a plus aucun sens (ce qui n'est pas le cas quand on l'entend !).

Pour parvenir à distinguer les homophones, il est primordial de connaître les **diverses classes grammaticales** auxquelles ils

peuvent appartenir. Leur nature varie, en effet, d'un homophone à l'autre : ils peuvent être conjonction de coordination, adverbe, déterminant, verbe conjugué... Il existe, ensuite, **des moyens de différenciation**, recensés dans les tableaux ci-dessous :

1. Tant, temps et t'en

	Tant	Temps	T'en
L'explication	Adverbe de quantité qui signifie « tellement » ou conjonction de subordination qui signifie « aussi longtemps que » → « tant (que) ».	Nom commun qui désigne un moment, une période.	« T'en » est mis pour « te » + « en ».
Le « truc » pour ne pas se tromper	Remplacer « tant » par « tellement » et « tant (que) » par « aussi longtemps (que) ».	Si aucune des solutions proposées dans les deux autres colonnes ne fonctionne, en déduire que le mot s'écrit « temps ».	Remplacer « t'en » par « m'en » ou « s'en ».
Exemples	J'ai mangé ?? de chocolats que j'ai mal au ventre. = J'ai mangé tellement de chocolats que j'ai mal au ventre. (≠ J'ai mangé m'en / s'en de chocolats que j'ai mal au ventre.) <u>Réponse juste</u> : J'ai mangé tant de chocolats que j'ai mal au ventre. ou ?? que tu n'obéiras pas, tu n'auras pas de bonbons. = Aussi longtemps que tu n'obéiras pas, tu n'auras pas de bonbons. (≠ M'en / s'en que tu n'obéiras pas, tu n'auras pas de bonbons.) <u>Réponse juste</u> : Tant que tu n'obéiras pas, tu n'auras pas de bonbons.	J'ai à peine eu le ?? de terminer mon interrogation. (≠ J'ai à peine eu le m'en / s'en de terminer mon interrogation.) (≠ J'ai à peine eu le tellement de terminer mon interrogation.) (≠ J'ai à peine eu le aussi longtemps que de terminer mon interrogation.) <u>Réponse juste</u> : J'ai à peine eu le temps de terminer mon interrogation.	Tu ?? vas ? = Il s'en va ? ou Je m'en vais ? (≠ Tu tellement / aussi longtemps que vas ?) <u>Réponse juste</u> : Tu t'en vas ?

2. Quand, quant (à) et qu'en

	Quand	Quant (à)	Qu'en
L'explication	Conjonction de subordination qui signifie « lorsque ».	Préposition toujours suivie de « à » (ou « aux ») qui signifie « en ce qui concerne ».	« Qu'en » est mis pour « que » + « en ».
Le « truc » pour ne pas se tromper	Remplacer « quand » par « lorsque ».	Remplacer « quant (à ou aux) » par « en ce qui concerne ».	Si aucune des solutions proposées dans les deux premières colonnes ne fonctionne, en déduire que le mot s'écrit « qu'en ».
Exemples	Préviens-moi ?? il arrive. = <i>Préviens-moi lorsqu'il arrive.</i> (≠ <i>Préviens-moi en ce qui concerne il arrive.</i>) <u>Réponse juste</u> : Préviens-moi quand il arrive.	?? à Sébastien, il est parti en vacances. = <i>En ce qui concerne Sébastien, il est parti en vacances.</i> (≠ <i>Lorsque Sébastien, il est parti en vacances.</i>) <u>Réponse juste</u> : Quant à Sébastien, il est parti en vacances.	?? penses-tu ? (≠ <i>Lorsque penses-tu ?</i>) (≠ <i>En ce qui concerne penses-tu ?</i>) <u>Réponse juste</u> : Qu'en penses-tu ?

3. Quel(s), quelle(s) et qu'elle(s)

	Quel(s) ou Quelle(s)	Qu'elle(s)
L'explication	Adjectif exclamatif ou adjectif interrogatif.	« Qu'elle(s) » est mis pour « que » + « elle(s) ».
Le « truc » pour ne pas se tromper	Si la solution proposée dans la deuxième colonne ne fonctionne pas, en déduire que le mot s'écrit « quel(s) » ou « quelle(s) » et l'accorder avec le nom duquel il dépend.	Remplacer « qu'elle(s) » par « qu'il(s) ». Notons que « qu'elle(s) » est toujours suivi d'un verbe, contrairement à « quel(s) » et « qu'elle(s) » qui sont suivi d'un nom.
Exemples	?? belle robe ! (≠ Qu'il belle robe !) <u>Réponse juste</u> : Quelle belle robe ! ou ?? voyageurs n'ont pas payé leurs billets ? (≠ Qu'ils voyageurs n'ont pas payé leurs billets ?) <u>Réponse juste</u> : Quels voyageurs n'ont pas payé leurs billets ?	S'il revient, dis ?? est partie. = S'il revient, dis qu'il est parti. <u>Réponse juste</u> : S'il revient, dis qu'elle est partie. ou Dès ?? tournent le dos, les enfants font des bêtises. = Dès qu'ils tournent le dos, les enfants font des bêtises. <u>Réponse juste</u> : Dès qu'elles tournent le dos, les enfants font des bêtises.

L'essentiel

- Pour écrire correctement le mot « **tant** », il faut repérer s'il s'agit d'un **adverbe** de quantité (on peut le remplacer par « **tellement** » et on écrit « **tant** »), d'une **conjonction de subordination** (on peut le remplacer par « **aussi longtemps (que)** » et on écrit « **tant (que)** »), de la combinaison « **te** » + « **en** » (on remplace par « **m'en** » ou « **s'en** » et on écrit « **t'en** ») ou encore d'un **nom commun** qui désigne une période, un moment (on écrit « **temps** »).
- Pour écrire correctement le mot « **quand** », il faut repérer s'il s'agit d'une **conjonction de subordination** (on peut le remplacer par « **lorsque** » et on écrit « **quand** »), d'une **préposition** (on peut le remplacer par « **en ce qui concerne** » et on écrit « **quant (à)** »), ou encore de la combinaison « **que** » + « **en** » (on écrit « **qu'en** »).
- Pour écrire correctement le mot « **quel** », il faut repérer s'il s'agit de la combinaison « **qu(e)** » + « **elle(s)** » (on peut le remplacer par « **qu'il(s)** » et on écrit « **qu'elle(s)** »). Sinon,

il s'agit d'un **adjectif exclamatif ou interrogatif** (on écrit « **quel(s)** » ou « **quelle(s)** »).

Les pronoms

Objectif : reconnaître les différents pronoms et savoir les utiliser.

Les pronoms servent en général à **remplacer un nom ou un groupe nominal** précédemment employés dans un texte pour éviter une répétition. Le préfixe *pro-* signifie *à la place de* d'où *pro-nom* *à la place du nom*.

Ex : **Marie** part pour le collège. **Elle** est un peu en retard.

Le pronom *Elle* remplace le nom *Marie*.

Les pronoms ont le même genre et le même nombre que le terme remplacé.

Ex : **Marie** est en retard. **Elle** est en retard.

Le pronom *Elle* est féminin singulier.

Attention

Certains pronoms sont employés tous seuls dans un texte et ne remplacent pas de noms.

Exemple : **Je** pars pour l'école. **Vous** êtes en retard.

1. Les fonctions

Les pronoms ont les mêmes fonctions que le nom : sujet, COD, COI, complément circonstanciel, complément du nom.

On trouve facilement la fonction d'un pronom en employant à sa place le nom ou le groupe nominal qu'il remplace.

Ex. : Marie a 13 ans. **Elle** étudie au collège.

Elle a pour fonction d'être **sujet** du verbe étudier.

Attention

Pour trouver facilement la fonction d'un pronom, il faut employer à sa place le nom qu'il remplace.

Exemple : Marie rentre du collège. Sa mère **la** conduira au cours de danse (= Sa mère conduira Marie (COD) au cours de danse).

2. Les différentes classes de pronoms

a. Les pronoms personnels

Les pronoms personnels varient selon le genre, le nombre, la personne et la fonction.

	Singulier	Pluriel
1^{re} personne	Je, me, moi	Nous
2^e personne	Tu, te, toi	Vous
3^e personne	Il, elle, le, l', la, lui, se, soi	Ils, elles, les, leur, eux, se, soi

Les pronoms de la première et deuxième personnes désignent d'une part l'émetteur du discours (celui qui parle : je, me, moi) et d'autre part le récepteur (celui à qui l'on parle : tu, te, toi).

Ex. : **Je te** dis que **tu** dois partir tout de suite.

Les pronoms personnels de la troisième personne remplacent un nom ou un groupe nominal.

Quand ils sont sujets, les pronoms personnels déterminent la conjugaison du verbe :

Ex. : je parle, tu parles, il parle, nous parlons, vous parlez, ils parlent.

Attention

Les formes **le, la, les, l'** peuvent être des pronoms personnels ou des déterminants (articles définis).

Pour les reconnaître, on peut observer s'ils sont devant un nom ou un verbe.

Exemple : Les garçons reviennent du collège. **Leurs** parents les attendent.

b. Les pronoms démonstratifs

Les pronoms démonstratifs varient en genre et en nombre.

Genre	Singulier	Pluriel
Masculin	Celui (-ci, -là)	Ceux (-ci ou -là)
Féminin	Celle (-ci, -là)	Celles (-ci, -là)
Neutre	Ce, c', ceci, cela (ça)	

Ils désignent quelqu'un ou quelque chose que l'on peut montrer du doigt ou dont on a déjà parlé.

Ex. : Parmi toutes **ces** robes, je préfère **celle-là**.

Dans un texte, ils peuvent remplacer un groupe nominal commençant ou non par un déterminant démonstratif.

Ex.: Marie rencontre Paul. **Celui-ci** revient du collège.

Les pronoms composés avec **-ci** désignent en général les objets rapprochés, ceux composés avec **-là** les objets éloignés.

Ex. : Marie a rencontré Pierre et Paul. **Celui-ci** (Paul) revenait du collège, tandis que **celui-là** (Pierre) allait à son cours de tennis.

c. Les pronoms possessifs

Ils remplacent un groupe nominal commençant par un déterminant possessif.

Ex. : Marie se dirige vers un groupe de maisons. **La sienne** (sa maison) est blanche avec les volets bleus.

Les pronoms possessifs varient selon la personne, le genre et le nombre.

Genre	Singulier	Pluriel
Masculin	Le mien, le tien, le sien, le nôtre, le vôtre, le leur	Les miens, les tiens, les siens, les nôtres, les vôtres, les leurs
Féminin	La mienne, la tienne, la sienne, la nôtre, la vôtre, la leur	Les miennes, les tiennes, les siennes, les nôtres, les vôtres, les leurs

Attention

Les pronoms possessifs **le nôtre** et **le vôtre** prennent un accent circonflexe, alors que les déterminants possessifs **notre** et **votre** n'en prennent pas.

Exemple : **Notre** maison a les volets bleus ; **la vôtre** a les volets verts.

d. Les pronoms relatifs

Les pronoms relatifs servent à introduire une proposition subordonnée relative. Ils remplacent un nom de la proposition principale, appelé antécédent.

Ex. : Marie rencontre Paul **qui** revient du collège.

Ils présentent :

Des formes simples invariables : **qui, que, quoi, dont, où** ;

Exemple : Paul a acheté un livre **que** j'ai déjà lu.

Des formes composées, qui varient selon le genre et le nombre de l'antécédent : **lequel, laquelle, lesquels, lesquelles, duquel, de laquelle, desquels, desquelles, auquel, à laquelle, auxquels, auxquelles**.

Ex. : Le livre **auquel** je pense est très intéressant.

Attention

Que n'est pas toujours un pronom relatif : quand il est précédé d'un verbe, il est conjonction de subordination et il introduit une proposition subordonnée conjonctive.

Exemple : Je pense que Paul viendra demain.

e. Les pronoms interrogatifs

Les pronoms simples **qui, que, quoi** et les pronoms composés **lequel, laquelle** s'emploient lorsque l'on pose une question. Ils désignent une personne ou une chose.

Ex. : **Qui** viendra demain ?

Je ne sais pas **laquelle** choisir.

f. Les pronoms indéfinis

Le pronom indéfini le plus courant est **on**. Il est toujours sujet et le verbe est toujours au singulier. Il désigne généralement une personne indéterminée, mais peut parfois, dans le langage familier, le sens du pronom personnel **nous**. D'une manière générale, les pronoms indéfinis désignent une personne ou une chose indéterminée (quantité, nombre inconnu). Ils ont toujours la fonction sujet.

Ex. : **On** m'a dit que vous êtes malade. (On est indéterminé) ;
On ira au cinéma dimanche (on = nous).

Les autres pronoms indéfinis sont : **chacun, aucun, rien, personne, quelqu'un, certains, plusieurs, tout, tel, l'un, l'autre...**

L'essentiel

Les pronoms servent en général à remplacer un nom ou un groupe nominal.

Ils peuvent avoir les mêmes fonctions que le nom.

Il existe **six classes grammaticales de pronoms** :

- les pronoms personnels ;

- les pronoms démonstratifs ;
- les pronoms possessifs ;
- les pronoms relatifs ;
- les pronoms interrogatifs ;
- les pronoms indéfinis.

Les relations de sens entre les mots

Objectifs : découvrir les outils qui permettent de mieux comprendre le vocabulaire et donc de mieux l'utiliser.

Pour bien maîtriser le vocabulaire et pour l'enrichir, on peut associer les mots selon les **relations de sens** qu'ils entretiennent les uns avec les autres. On s'intéressera alors à ce qu'on appelle les relations lexicales. Il existe **cinq types** de relations différentes.

1. Les synonymes

On appelle synonymes des mots différents ayant la même signification ou un **sens voisin**.

Ex. : **maison** et **pavillon**.

2. Les homonymes

Les homonymes sont des mots ayant la **même prononciation** mais une orthographe et un sens différents.

Ex. : **sang** et **sans**.

3. Les antonymes

Les antonymes sont des mots de **sens opposé**.

Ex. : **épais** et **mince**.

4. Les paronymes

Les paronymes sont des mots dont la **prononciation** est **proche** mais dont l'orthographe et le sens sont différents.

Ex. : **incident** et **accident**.

5. Les hyperonymes

Dans une chaîne de mots, l'**hyperonyme** est le terme dont le **sens** est **le plus large**. L'**hyponyme** est le terme dont le **sens** est **le moins large**.

Ex. : animal vertébré (**hyperonyme**) → poisson → truite (**hyponyme**)

Remarque : Pour reconnaître l'hyperonyme dans cette chaîne de mots, on peut dire : « Un poisson est un **animal vertébré** ou encore une truite est un **animal vertébré**. » Alors que l'inverse n'est pas vrai : « Un animal vertébré n'est pas forcément une truite ou un poisson. »

L'essentiel

Les **synonymes** sont des mots ayant un sens proche.
Les **homonymes** sont des mots qui ont la même prononciation mais qui ont une graphie et un sens différents.

Les **antonymes** sont des mots de sens opposé.

Les **paronymes** sont des mots dont la prononciation est proche mais le sens différent.

Les **hyperonymes** sont les mots dont le sens est le plus large dans une suite de mots.

Synonymes et antonymes

Objectif : Il s'agira de chercher ce qui définit et différencie les synonymes des antonymes, à quoi servent-ils ou comment sont-ils formés.

1. Synonymes

a. Définition

On appelle synonymes deux mots qui ont le même sens.

Ex : cacher = dissimuler

des gens = des personnes

une habitation = un logement

monter = grimper

Remarque : deux mots n'ont dans la réalité **jamais vraiment le même sens**.

Ex : « voir » est un synonyme de « regarder ». Ces deux verbes ont le même sens, mais le verbe regarder indique une

notion de concentration alors que l'action de « voir » est instinctive.

Nous pouvons faire la même remarque pour « entendre » et « écouter ».

Il faut donc faire attention à **l'intention** que l'on veut faire passer et respecter le **niveau de langue**.

Ex : Il existe plusieurs manières de nommer une **voiture** : automobile, bagnole, caisse...

Ce sont tous trois des synonymes, mais on ne peut pas les employer dans le même contexte.

Ex : Il existe plusieurs manières de nommer un **enfant** : gosse, gamin, bambin...

Ex : Il existe plusieurs manières de nommer des **chaussures** : souliers, godasses, groles, pompes...

b. A quoi servent-ils ?

- A éviter les répétitions :

Ex : « Elle m'a **dit** que je pourrais sortir quand j'aurais fini mes devoirs. Mais je lui ai **dit** qu'il serait certainement trop tard. »

Dans chacune de ces phrases, le verbe **dire** est utilisé. Nous pourrions dans la seconde phrase le remplacer par le verbe répondre afin d'éviter la répétition de ce verbe.

« Mais je lui ai **répondu** qu'il serait certainement trop tard. »

- A être plus précis :

On a trop souvent tendance à utiliser certains verbes comme faire, être, avoir alors qu'ils pourraient être remplacés par des verbes plus précis.

Ex : faire de la peinture = peindre.

Avoir une voiture = posséder une voiture.

Faire une photo = photographier.

2. Antonymes

a. Définition

Deux mots antonymes sont des mots ayant un sens contraire.

Ex : Jeune / vieux ; beau / laid, gentillesse / méchanceté, travailleur / paresseux...

b. La formation des antonymes

- Le mot peut exister dans la langue.

L'antonyme de beau est laid, cet adjectif existe dans la langue; il n'est pas formé sur l'adjectif beau.

- Il peut être formé à l'aide d'un préfixe négatif.

Le préfixe **in-** (ou **im-** devant les consonnes m, b, p).

Ex : utile / **in**utile, parfait / **im**parfait, compétent / **in**compétent.

Ce préfixe peut se transformer dans certains cas en **ir-**:

Ex : responsable – **ir**responsable

Le préfixe **mal-** :

Ex : adroit / **mal**adroit, heureux / **mal**heureux

Le préfixe **dis-** :

Ex : semblable / **dis**semblable, proportion / **dis**proportion

Dans ces exemples, nous voyons que l'antonyme est formé sur un adjectif à l'aide d'un préfixe.

L'essentiel

Un **synonyme** est un mot qui a le **même sens** qu'un autre.

Ex : un logement signifie la même chose qu'une habitation.

On utilise un synonyme pour **ne pas répéter** le même mot dans un texte ou pour **être plus précis** dans ce que l'on veut dire.

Un **antonyme**, c'est le contraire d'un synonyme : c'est un mot qui a **un sens opposé** à un autre.

Ex : l'adjectif froid a un sens contraire à l'adjectif chaud.

L'antonyme a la particularité de pouvoir **se former à l'aide d'un préfixe** (in-, dis-, mal-).